

responsables des politiques publiques d'appui aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises pour un échange d'informations sur ces plans, ce qui permettrait d'améliorer l'efficacité des politiques d'appui. À cette fin, la BID, en coopération avec la CÉPALC, sera priée d'assurer le coordination de cette conférence.

- Demander que les organisations régionales et les organismes de développement gouvernementaux, multilatéraux et bilatéraux oeuvrant dans la région aident à la réforme des politiques et investissent entre 400 et 500 millions de dollars US d'ici trois ans dans des programmes, notamment de formation et d'assistance technique, appuyant les mesures définies dans le présent Plan d'action.

Enregistrement des propriétés

Les gouvernements vont:

- Simplifier et décentraliser, au besoin, les procédures d'enregistrement des propriétés en adoptant des procédures transparentes et simplifiées pour l'attribution des titres et l'enregistrement, en diffusant l'information concernant ces procédures, en utilisant, chaque fois que c'est possible, des technologies de pointe pour le géocodage des propriétés, la production de cartes par ordinateur et le stockage informatisé des documents, en adoptant les mécanismes de règlement extrajudiciaire des différends et en évitant la double imposition des frais administratifs pour l'attribution des titres puis pour leur enregistrement.
- Recommander que les institutions de coopération multilatérales et bilatérales, particulièrement la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque mondiale, renforcent leurs programmes d'assistance financière et technique, y compris l'échange d'informations entre pays concernant leurs expériences, afin d'aider à simplifier les procédures d'enregistrement des propriétés et d'assurer aux pauvres l'accès à ces systèmes.
- Conformément aux cadres juridiques nationaux, appliquer au besoin des mesures pour protéger les droits accordés aux populations autochtones, ainsi que les programmes d'information pour mieux faire connaître aux populations autochtones leurs droits en la matière.

Technologies de la santé

Les gouvernements vont:

- Chercher, par l'action du secteur public ou du secteur privé, ou par des partenariats entre eux, à améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des médicaments et des vaccins, spécialement pour les plus nécessiteux, en faisant la promotion d'efforts visant à préserver la qualité, le choix et l'usage rationnels, la sûreté et l'efficacité des produits pharmaceutiques, particulièrement des médicaments essentiels, et en soutenant des